

TEST THC

Par Profil supprimé Postée le 30/01/2018 16:22

Bonjour

Je fume depuis l'âge de 12 ans aujourd'hui j'en ai 35 je me suis fait contrôler positif au cannabis au mois de novembre 2017 j'étais un gros fumeur 10 à 15 joints par jours depuis j'ai diminué à 1 à 2 joints par jours et depuis début janvier j'ai complètement arrêté je dois passer devant la commission médicale le 16 février est-ce que le test va être négatif ???? et est-ce un test salivaire ou simplement négatif positif? Je fais 1m82 pour 110 kilos donc un peu de masse grasseuse???? j'ai légèrement peur même si je suis content de moi d'avoir arrêté car ce n'était pas gagné. Si je fais un test urinaire en labo pour voir la concentration de thc, la commission médicale peut le prendre en considération ? Merci pour vos réponses

Mise en ligne le 01/02/2018

Bonjour,

Au vu du descriptif de votre consommation que nous estimons régulière jusqu'à son arrêt complet au début du mois de janvier votre prochain dépistage urinaire devrait se révéler positif.

En effet, il faut observer 30 à 70 jours d'arrêt depuis la dernière prise pour que l'organisme élimine toute trace du principe actif du cannabis recherché, en l'occurrence le THC. Le seuil minimal de détection des cannabinoïdes est de 50ng/ml d'urine.

Concernant votre dernière question la commission doit prendre en compte l'avis de médecins agréés par la préfecture. Aucun autre avis ne peut prévaloir.

Bien cordialement.
